

# L'ARC EN CIEL

"Je mets mon arc dans les nuages,  
il sera le signe de l'alliance entre moi et la terre". (Genèse 9 : 13)

## Juillet-Août 2017

A notre sommaire :

Pages de 1 à 8 :

Dossier spécial :

*Voyage vers quelques lieux  
de mémoire*

*du protestantisme français*

suivi de la Déclaration de foi de l'EPUdF

09 La Colline / Cours de théologie

10 Fête de l'Eglise en photos

11 Agenda

12 Prière à Dieu

### N° 424 - Bulletin mensuel de l'Eglise Protestante Unie de Cannes

TEMPLE : 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes (culte le dimanche à 10 h 15)

PRESBYTÈRE : La Colline - 9, rue de la Croix - 06400 Cannes

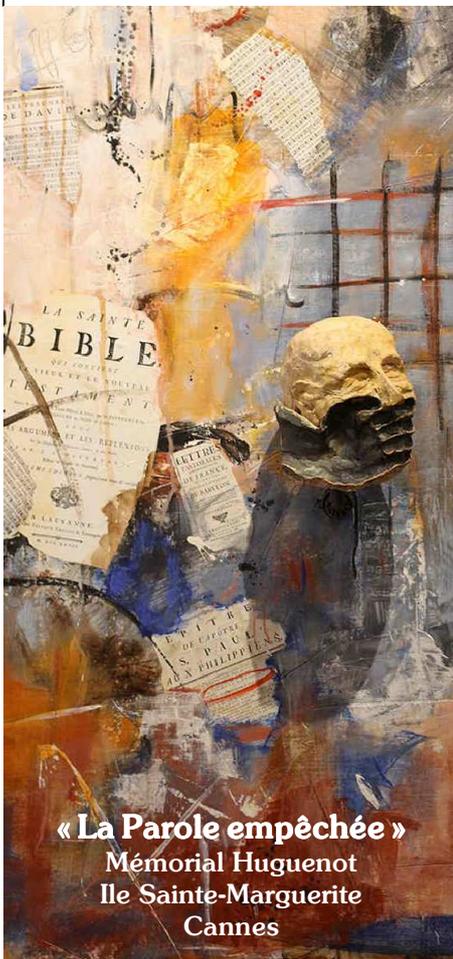
Pasteur : Philippe Fromont - fromontph@yahoo.fr

Tél. : 09.51.77.47.11 (attention nouveau numéro !)

arcenciel.cannes@gmail.com - www.protestants-cannes.org



## Voyage vers quelques lieux de mémoire du protestantisme français



« La Parole empêchée »  
Mémorial Huguenot  
Ile Sainte-Marguerite  
Cannes

Cher ami(e) lecteur-trice, vous entamez la lecture du numéro d'été de votre journal Arc en Ciel.

L'équipe de rédaction vous propose un voyage vers quelques lieux de mémoire du protestantisme français dans le grand quart sud-est de la France.

Beaucoup de ces lieux, sinon tous, vous sont déjà connus. Les rédacteurs se sont attachés à vous les présenter de façon originale et je suis sûr que ce sera l'occasion pour vous de redécouvrir avec joie des endroits connus ou de découvrir à la faveur d'un détour inattendu un aspect d'un lieu de mémoire évoqué.

On le sait la mémoire est fragile et parfois l'oubli semble emporter la mise. Cependant ce n'est pas cette dialectique qui a présidé à la rédaction de ce numéro ; mais plutôt l'idée de s'inscrire dans des mémoires collectives ou individuelles qui continuent de donner vie à ces lieux. En effet, la mémoire est dynamique, elle est mouvement vers le vivant : les places, les pierres, les lieux prennent chair et, pour reprendre de manière positive les mots de l'évangile, « les pierres crieront » (Luc 19.40). Nous souhaitons que le contenu de ce numéro vous présente des lieux de vie. Ici, l'invitation au voyage n'est pas un tour des cimetières de la mémoire protestante, mais un voyage en la vie protestante, telle la sève qui nourrit la plante. Certes, les lieux proposés ici ont souvent été le théâtre de luttes sanglantes mais surtout de résistance au nom d'une foi en l'exercice libre d'un culte. Mémoire rime avec liberté.

« Faire mémoire » voilà une activité hautement biblique.

L'Ancien et le Nouveau Testament invi-

tent souvent à faire mémoire, ainsi en est-il des fêtes juives. Chaque solennité juive est associée à un moment de vie du peuple hébreu. Par exemple la commémoration de Chavouot est une fête de deux jours, célébrée cette année du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2017 qui coïncide avec la date à laquelle Dieu a donné la Torah au peuple juif. Nous en trouvons l'écho dans la célébration chrétienne de la Pentecôte. Dans le Nouveau Testament résonne le « faites ceci en mémoire de moi » dans le récit de la dernière Pâque de Jésus avec ses disciples. Ces fêtes de mémoire nous envoient vers l'« ad-venir » en nous nourrissant par les lieux de vie du passé.

Le numéro que vous avez entre les mains ou sur l'écran de votre ordinateur a l'ambition de vous inviter, en lisant ces pages et peut-être en vous rendant sur place, à découvrir en quoi chaque lieu avec son histoire peut apporter un développement dans votre vie de foi. Les lieux parlent mais que nous disent-ils ?

<<< >>>

Le Comité de rédaction se joint à moi, pour vous souhaiter un bon voyage et de belles rencontres, ainsi qu'un très bel été !

Nous nous retrouverons pour d'autres aventures de lecture en septembre.

A la Revisto !

Pasteur Philippe Fromont

# Le Mémorial Huguenot de l'Île Sainte-Marguerite

Et en prolégomènes, nous vous offrons ce petit texte de retour aux fondamentaux concernant l'histoire des pasteurs de l'Île Sainte-Marguerite

Le fort de l'Île Sainte-Marguerite dans la baie de Cannes est une des quatre prisons royales des bords de la Méditerranée où, pour « crime de religion » des protestants furent enfermés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est pourquoi à la Pentecôte 1950 un Mémorial huguenot y fut "dressé" dans une des anciennes cellules. Il évoque plus particulièrement la douloureuse et implacable incarcération à vie de six ministres de la Parole rentrés clandestinement en France, après que la révocation de l'Edit de Nantes les en eut chassés, pour prêcher l'Évangile aux fidèles sous la Croix. Le dernier survivant d'entre eux y mourut en 1725 après 33 ans de captivité.

Surpris en province, ils eussent été immédiatement suppliciés comme tant d'autres prédicants ou pasteurs de Désert mais, arrêtés à Paris, ils eurent la vie sauve car Louis XIV n'était pas enclin de nature aux solutions violentes dont il préférerait laisser le soin à ses intendants. Il s'en débarrassa donc en les faisant interner à vie au fort de l'Île Sainte-Marguerite tout récemment aménagé en prison pour recevoir le célèbre Masque de Fer.

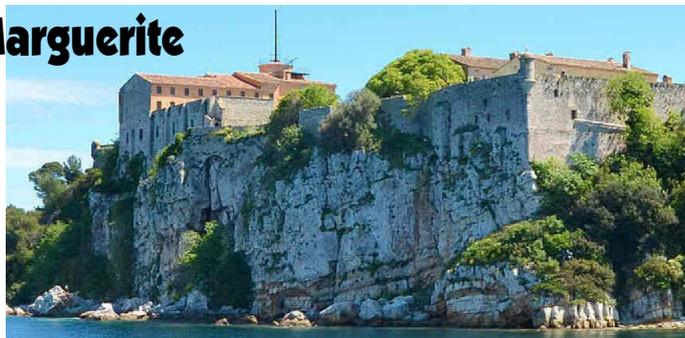
Ils y sont condamnés au secret absolu. A chaque nouvelle arrivée, les recommandations sont identiques : ils ne doivent être connus de personne, ils ne doivent avoir de communication avec personne, ni de vive-voix, ni par écrit, et surtout pas entre eux. Cet isolement, ils ont essayé bien évidemment de le rompre. En 1690 l'un d'eux a tenté de donner de ses nouvelles en gravant quelques mots sur une pièce de vaisselle d'étain qu'il réussit à faire passer à l'extérieur mais qui, hélas pour lui, fut ramassée au pied du fort par un pêcheur qui vint la rapporter au gouverneur. Plus tard Malzac s'est entretenu à plusieurs reprises avec un prisonnier moins démuné que lui, qui lui fit passer du papier, de l'encre et des plumes. Enfin ils ont communiqué entre eux régulièrement par le chant des psaumes, qui est en même temps qu'une prière d'adoration et de louange, une affirmation d'identité et un moyen de reconnaissance mutuelle : le chant des psaumes qui s'entendait d'une cellule à l'autre leur faisait savoir que dans ces mêmes murs, ils avaient des frères qui partageaient la même espérance.

Ce chant des psaumes était d'ailleurs rigoureusement interdit et faisait l'objet de sanctions sévères. *"Vous ne devez pas souffrir que ces ministres chantent des psaumes à haute-voix Lorsqu'il y aura quelques-uns des prisonniers confiés à votre garde qui ne feront pas ce que vous leur ordonnerez, vous n'aurez qu'à les fouailler malhonnêtement et les punir comme vous le jugerez à propos"* écrit le ministre Barbezieux au gouverneur Saint-Mars. Celui-ci n'avait pas besoin de ces encouragements. Sa brutalité naturelle était telle que précédemment il s'était fait rappeler à l'ordre, par un autre ministre il est vrai : *"Sa majesté ne veut pas qu'à l'avenir vous leur fassiez de telles duretés"*.

## Les autres pasteurs et prédicants martyrs

Après l'évocation des six pasteurs emprisonnés à l'Île Sainte-Marguerite, nous complétons ce tour d'horizon, en évoquant le destin tragique, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, de pasteurs et prédicants protestants qui entre 1690 et 1754, furent condamnés à être pendus ou roués voire brûlés vifs sur l'Esplanade du Peyrou à Montpellier.

Si une plaque commémorative (voir photo) fait mention de leur sort, le nombre d'exécutés peut varier. En effet, cette



Le confinement perpétuel et le manque d'exercice, l'inactivité et les pressions morales permanentes, ajoutés à une nourriture misérable, à un confort plus que précaire et aux sévices corporels ont eu raison, semble-t-il, de la santé mentale de deux ou trois d'entre eux. *"Vous me mandez, écrit Pontchartrain à Saint-Mars le 10 novembre 1693, l'état auquel se trouvent les quatre (\*) ministres dont vous êtes chargé. Il faut enfermer ceux qui sont aliénés d'esprit et les traiter cependant avec charité ; et à l'égard de l'autre contribuer en ce que vous pourrez à le faire bon catholique"*.

*"J'irai partout, mon Dieu, où tu m'appelleras, je consolerais tes enfants affligés autant que tu me donneras de vie, de force et de liberté. Je demande ton secours et la conduite de ta bonne et sage providence, afin que je puisse réussir dans mon dessein et exécuter ma résolution à la gloire de ton nom et à l'édification de ton Église"*. Ce sont là les propos de Gardien Givry par lui-même consignés dans un récit autobiographique saisi sur lui. Et il ajoute : *"Quoi qu'il me puisse arriver, fais que je te glorifie partout, dans la liberté ou dans la prison, au milieu de ton peuple ou devant tes ennemis, dans la vie ou dans la mort"*.

C'est bien ce qu'ils firent.

Sylvie Cadier

(\*) les deux derniers pasteurs, bien qu'arrêtés à Paris en mai 1692, n'arrivèrent à Sainte-Marguerite qu'en juin 1694.

## Des nouvelles de l'AMHIS et du Mémorial Huguenot de l'Île Sainte-Marguerite

Il y a bien longtemps que vous n'avez eu des nouvelles de l'AMHIS. Cependant elle travaille dans l'ombre...

Juré, promis, vous serez invité à une assemblée générale dans les premiers jours de l'année 2018...

En attendant nous vous signalons :

- un nouveau dépliant concernant le Mémorial et les activités de l'AMHIS va être mis à disposition du public.
- le film d'Arnaud Gobin, *"les prisonniers de l'Île"*, diffusé sur France 3 PACA le 26.2.2017 qui peut être revu sur YouTube : <https://www.youtube.com>

- 1692 : **Plan Etienne et Plan Paul** (deux frères) pendus le 16 juin.
- 1693 : **Guion Jacques** pendu le 16 septembre.
- 1695 : **Papus Pierre**, dit La Rouvière roué vif le 8 mars.
- 1696 : **Artigues Charles dit Laporte**, pendu le 27 février ; **Pourtal Henri dit Guérin**, roué le 22 juin.
- 1697 : **Pierre Plan** (frère d'Etienne et de Paul, cités plus haut) pendu à Montpellier le 15 février.
- 1698 : **Brousson Claude**, surnommé "l'apôtre de la non-violence" mort étranglé sur la roue le 4 novembre.
- 1703 : **Dayre Henri**, roué le 11 octobre 1703.
- 1704 : **Daimond Pierre dit Piérot**, roué (pas de date d'exécution).



- 1705 : **Castanet Henri**, roué le 26 mars ; **Cestin ou Sestin Jean dit Blondin**, torturé et pendu le 28 novembre.
- 1706 : **Couderc Salomon**, brûlé vif le 3 mars ; **Pierre Vigne**, pendu le 3 mars ; **Nicolas Moïse dit Le Grand Moïse**, roué vif le 8 juin ; **Couderc Jacques dit Lafleur** roué le 28 décembre.
- 1709 : **Abric Jean dit Abriguët**, pendu le 29 août ; **Cordesse Antoine** pendu le 29 août ; **Lafon Jean dit Janot**, pendu le 29 août.
- 1710 : **Sabatier Salomon dit Salomonet**, roué vif le 29 avril ; **Claris ou Clary Pierre**, roué vif le 26 octobre.
- 1723 : **Blayne, Marie dite Madeleine** pendue le 22 avril, **Bonicel Jacob**, pendu le 22 avril, **Comte Antoine**, pendu le 22 avril ; **Vesson Jean dit Janot**, pendu le 22 avril (tous les quatre membres de la secte des Multipliants ou Enfants de Sion) ; **Huc Jean dit Mazelet** le 5 mai.
- 1728 : **Roussel Alexandre**, pendu le 30 novembre.
- 1732 : **Durand Pierre**, pendu le 22 avril.
- 1746 : **Majal Matthieu dit Desubas**, pendu le 1<sup>er</sup> février.
- 1752 : **Bénézet François dit La Treille**, pendu le 24 ou 27 mars.
- 1754 : **Teissier Etienne dit Lafage**, pendu le 17 juillet.

Outre Montpellier, d'autres martyrs sont recensés :

- **Rey Fulcran**, pendu à Beaucaire le 8 juillet 1686 ;
- **Arnaud, Etienne dit Le Cadet**, jugé et pendu à Alès le 22 janvier 1718 ;
- **Martin Jean**, pendu à Benêt (Poitou), le 27 juin 1719 ;
- **Ranc Louis**, pendu à Die le 12 mars 1745 ;
- **Roger Jacques**, pendu à Grenoble le 22 mai 1745 ;
- **Rochette François dit La Roche ou Dumont**, pendu à Toulouse le 19 février 1762.

Si des protestants étaient arrêtés, les femmes étaient envoyées en prison, particulièrement dans la tour de Constance, à Aigues-Mortes, les hommes étaient transférés aux galères, à Marseille.

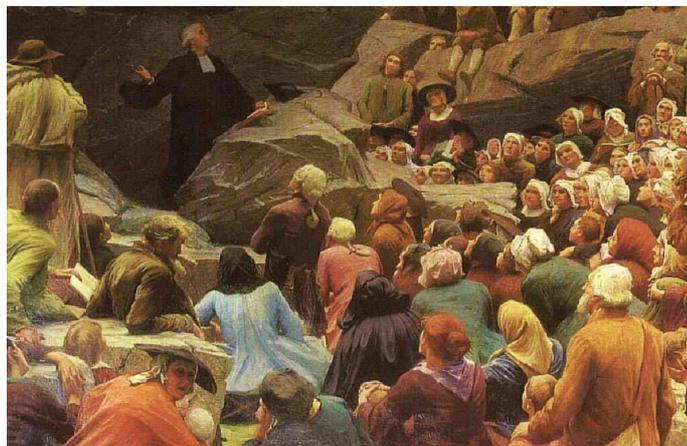
Nous vous invitons à surfer sur le site du Musée du Désert pour découvrir l'impressionnante liste de plus de 2700 "Galériens protestants pour la Foi".

## Le musée du Désert

Situé près de Mialet dans le Gard, le Musée du Désert est installé dans la maison natale du chef camisard Pierre Laporte, plus connu sous le nom de Roland, habitation qui est dans le hameau même du Mas Soubeyran.

Le "Désert" ici n'a rien à voir avec la notion de géographie physique du désert, mais il qualifie un moment de l'histoire du protestantisme cévenol. Le Désert désigne la période allant de la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV (1685) à la promulgation de l'Édit de Tolérance (1787) par lequel Louis XVI rendit aux non-catholiques leur état civil. Le Désert nomme cette période de 102 ans pendant laquelle d'une part les protestants devaient tenir leurs assemblées dans des lieux cachés et d'autre part nombreux sont ceux qui ont payé de leur vie leur attachement à la foi réformée. De cette période un mot ressort, celui gravé dans une pierre d'une cellule de la Tour de Constance par Marie Durand : "Register" c'est-à-dire "Résister".

À son arrivée au Mas Soubeyran, situé à 1,5 km de la grotte de Trabuc, le visiteur découvre une belle bâtisse en pierre posée dans un écrin de verdure entouré de montagnes. En 1880, la Société d'Histoire du Protestantisme français (SHPF) décide d'a-



cherer au dernier descendant de la famille Laporte la maison natale de Roland. En 1910, ce vieux mas cévenol devient le "Musée du Désert". La maison ne contenait alors que quelques meubles, outils, mais surtout il y avait la Bible du chef camisard Roland. Au fil des ans, le musée a été enrichi grâce à de nombreux dons de livres, affiches, gravures, autographes, etc. À l'origine la maison de Roland comportait quatre pièces, franchissons-en le seuil. Deux pièces retiennent notre atten-

tion. La première, l'ancienne cuisine, avec tous ses ustensiles en usage à l'époque, est la pièce la plus intime du mas car c'est là que la famille se réunissait le plus souvent. Aujourd'hui encore, lorsqu'un cévenol vous convie à entrer dans sa cuisine cela signifie que vous devenez l'intime de la famille. C'est donc un privilège que d'être convié dans cette pièce. Dans la cuisine de Roland il y a une grande cheminée qui servait bien entendu à la cuisson des aliments et au chauffage, mais également de lieu de rassemblement de la famille. En effet, on entrait littéralement dans la cheminée, large de plusieurs mètres, on y disposait le nombre de chaises nécessaire pour installer la famille lors des veillées d'hiver pendant lesquelles la lecture de la Bible alternait avec les "castagnades", c'est-à-dire des châtaignes grillées au feu de bois. Le regard du visiteur est attiré vers le bas d'un placard de la cuisine, une ouverture dissimulée par une planche formait une cachette pour un homme, non claustrophobe, en cas de visite des dragons (soldats) du Roi.

La seconde pièce était une chambre avec un lit et des fauteuils recouverts de soie. Ce n'était pas tant un signe de richesse que de faire honneur à une production locale due à l'élevage du ver à soie. Nous ne pouvons que conseiller au visiteur de faire un détour par Saint Hyppolite du Fort, à 31 km de Mialet soit 35 minutes en voiture, pour visiter le musée du ver à soie. La châtaigne et le ver à soie sont les deux productions qui ont permis aux Cévennes de se maintenir

économiquement.

Les autres pièces sont très riches en documents nourrissant la curiosité du visiteur. Mentionnons la salle des "Forçats", émouvante. Il est donné à lire les 2500 noms des galériens connus à ce jour.

Bien d'autres précisions auraient mérité figurer dans cette présentation, mais faute de place nous ne pouvons qu'inviter le lecteur à se rendre sur le site du Musée virtuel du protestantisme, par exemple.

Ou pourquoi pas s'y rendre le temps d'un week-end, celui du premier de septembre rassemble entre 15 000 et 20 000 personnes lors de l'Assemblée du Désert, avec en point d'orgue la célébration du Culte avec Sainte-Cène.

Pasteur Philippe Fromont



## La Tour de Constance

La tour de Constance, c'est une image, une image forte. La construction, cylindrique, s'élève - pas très haut, mais elle s'élève - à un angle de la muraille ceignant la cité dont le nom actuel, Aigues-Mortes, dit-il bien ? qu'elle fut un port d'où s'embarquèrent jadis deux croisades. La mer est loin. Autour de la vieille bastide n'ondoient que des herbes sauvages, mais d'où la tour ne se détache que mieux. Pierre blonde. Murs aveugles (ou presque ! seules quatre archères dans la "salle basse" ouvrent sur l'extérieur), six mètres d'épaisseur. Sur la terrasse, une tourelle servait de phare grâce à un feu maintenu en son sommet. Aujourd'hui, plus de feu mais une construction métallique ajourée à la base et surmontée d'un toit pointu, un peu comme un clocher... Ça y est, vous la voyez - ou revoyez - bien maintenant ?

La tour de Constance, c'est toute une histoire, une longue histoire - qui fait encore "couler de l'encre" (si ! si ! j'écris



toujours au stylo plume, avant de taper mes textes à l'ordinateur)- les historiens continuant à s'interroger sur son nom. Nom propre ? Souvenir de Constance, grand-tante de Saint Louis, et qui avait épousé Raymond VI de Toulouse ? Ou nom commun ? La Constance : "force morale, fermeté d'âme qui permet de garder l'empire sur soi-même", selon la belle définition du Robert ? En tout cas, l'histoire de la tour de Constance est longue, remontant à 1242 lorsque Saint-Louis (devrais-je dire Louis IX ?) fait d'Aigues-Mortes un lieu stratégique, son seul accès à la Méditerranée. Départ de deux croisades, disions-nous. Prison des Templiers sous Philippe le Bel (début XIV<sup>e</sup> s.). Mais surtout prison pour les "femmes hérétiques", c'était le nom qu'on donnait aux protestantes quand leur religion fut interdite après la Révocation de l'Édit de Nantes.

La tour de Constance, c'est surtout un nom, mais quel nom ! Marie Durand, oui ! Tout le monde connaît ! À la fois nom presque passe-partout (Dupont, Durand...) et tellement unique. Pourtant, Marie Durand n'a pas été la seule prisonnière protestante de la tour de Constance. Les sources ne sont pas très précises sur leur nombre - pas de quoi se vanter, en effet - quelque part : "une trentaine en 1746". On cite aussi Suzanne Pagès, Marie Roux. Mais c'est toujours le nom de Marie Durand qui revient. Pourquoi ? Une des plus longues réclusions : 37 ans ! D'autres disent 38... Emprisonnée à 18 ans. Libérée, c'est sûr, le 14 mai 1768. Et surtout, elle écrit. Des lettres, au pasteur nîmois Paul Rabut. Cinquante lettres. Éditées il y a peu (Nouvelles presses du Languedoc, 2011). Connues bien avant cependant. Et répandant la dénonciation de conditions de réclusion épouvantables. Pauvreté. Froid. Promiscuité.

La tour de Constance, c'est, finalement, un verbe, LE verbe des huguenots : RÉSISTER. Résister, résister... c'est vite dit, car d'aucuns lisent : REGISTER, tout en précisant que cela signifie "résister" (le verbe "register" existait bien, mais voulait dire

"enregistrer"). J'ai vu, de mes propres yeux vu, ce mot gravé dans la margelle du puits de la "salle haute". Pas le moindre doute, j'ai bien lu "Résister" ! Alors, bien sûr, là encore vous pouvez lire que l'attribution de cette gravure à Marie Durand n'est pas authentifiée. On se passe en général de l'aval de la paléographie pour assimiler le nom propre Marie Durand au verbe "résister". Et cette conjonction d'un lieu, d'une personne et d'un verbe devient un symbole, FORT, HAUT, MAJEUR, de cette « force morale » de la foi protestante, et ce bien au-delà de l'époque héroïque du "désert".

Alors, vous l'avez deviné, la tour de Constance est pour moi un souvenir personnel très fort. Vous vous souvenez peut-être qu'évoquant Émile Gallé, dans un autre numéro d'été, je rendais hommage à mon père. Cette année, avec la tour de

Constance, c'est à ma mère que je suis heureuse de rendre hommage. La tour de Constance a en effet été le premier monument qu'elle a tenu à visiter, ce haut lieu de mémoire du protestantisme, quand, après une crise aiguë de sclérose en plaques, elle a pu, à force de foi, reprendre un cours de vie proche de la normale. Résister ! Oui, elle avait, elle aussi résisté. Sa foi lui avait permis de vaincre une autre forme de prison : la paralysie, la dépendance... pour une mère de deux jeunes enfants, ça aussi c'était épouvantable.

Pour la Constance, maintenant, c'est à mon tour ! Avec l'aide de Dieu !

Anne-Marie Lutz

Site : [of-aiguesmortes.com/618](http://of-aiguesmortes.com/618)

## La tour de Crest

Dans la vallée de la Drôme, à 25 kilomètres de Valence, dominant la ville de Crest, se dresse la masse imposante de sa Tour

Ce donjon médiéval, haut de 52 mètres est l'un des plus élevés d'Europe avec celui de Vincennes.

La première mention historique de Crest apparaît en 1120 dans une lettre du pape Callixte II sous la dénomination "castrum cristam".

D'incessants conflits ont opposé pendant le XIII<sup>ème</sup> siècle évêques et seigneurs pour la possession de cette place-forte. Au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle, il ne reste plus au sommet du rocher de Crest que le château supérieur et son donjon.

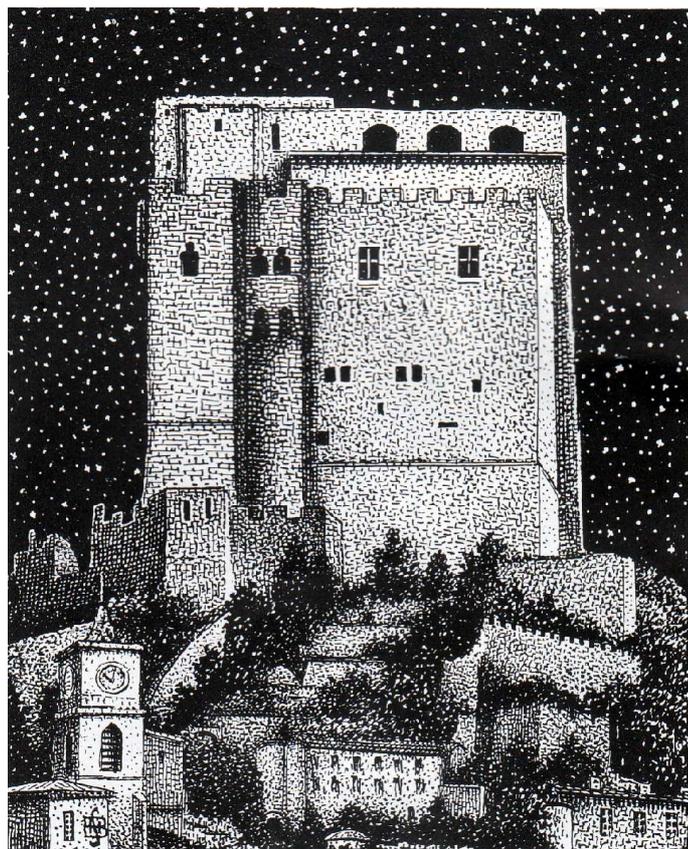
Après la mort du dernier comte de Valentinois, en 1426 ses états passent à la couronne de France, dont Crest, la forteresse et son donjon. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, redoutant leur importance, Louis XIII ordonne le démantèlement des châteaux forts du Dauphiné mais la requête des consuls de la ville de Crest finit par aboutir : si la citadelle est rasée, la Tour échappe à la démolition. Son rôle militaire révolu, la tour de Crest commence alors une longue carrière de prison.

Au cours des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>èmes</sup> siècles les cachots de la tour s'avèrent en être le lieu d'incarcération le plus sûr de la région ; ils "accueillirent" prisonniers de droit commun, protestants et prisonniers emprisonnés sur lettres de cachet ; la Révolution fit de la Tour une pourvoyeuse de l'échafaud, le Premier Empire une prison politique et une maison de correction, la Restauration une succursale des prisons militaires de Lyon et de Grenoble ; en 1851 après le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte et la défaite des insurgés, 454 républicains furent enfermés à la Tour... en 1852, la Tour se vida : les prisonniers furent envoyés dans d'autres prisons ou au bagne.

En 1877, elle fut classée monument historique et vendue aux enchères. Acquis par Maurice Chabrières, riche protestant de Crest qui consacra sa fortune à la rénover, c'est son descendant Pierre Chabrières qui la vendit à la ville de Crest pour 5 millions de francs en 1988.

Mais ce qui nous intéresse dans ce récit c'est le rôle que la Tour joua dans la répression des huguenots.

Les plus anciens captifs dont on trouve trace, sont des huguenots, nombreux dans la région dès le début de la Réforme et pourchassés notamment après 1685, année de la Révocation de l'Édit de Nantes. Plusieurs hommes, femmes et enfants furent enfermés à la Tour pour avoir participé à des assemblées interdites, avoir pris les armes contre le service de la messe et "être allés aux camps des dits de la Religion Prétendue Réformée au préjudice de l'obéissance et de la fidélité que tous les François doivent à notre grand monarque ou



*pour avoir travaillé sur leurs terres le dimanche de la Fête-Dieu au mépris de la religion Catholique, Apostolique et Romaine". Les pasteurs surtout furent traqués avec férocité et condamnés.*

La mémoire de certains prisonniers est parvenue jusqu'à nous :

Ainsi Marie Armand (20 ans) fut arrêtée le 19 septembre 1730 devant la porte de Die ; quelques heures après Benoîte (20 ans) et Claudine (18 ans) le furent, elles aussi, sous l'accusation de vouloir fuir le royaume de France pour aller à Genève alors qu'elles protestaient être venues à Die pour chercher du travail, Joseph Ginoux, leur oncle fut lui aussi accusé d'avoir déserté les régiments du roi et d'avoir engagé parents et amis à le rejoindre à Genève, ils furent condamnés à 6 mois de détention à la Tour et à une amende de 12 livres chacun envers le roi.

Louise Moulin, dite la maréchale, arrêtée en 1687, pour avoir assisté à une assemblée interdite tint tête à ses juges, et pour cela fut condamnée à être pendue devant sa maison et exécutée.

Isabeau Vincent, dite la bergère de Crest, connue pour ses prophéties fut enfermée à la Tour en 1688 ; elle répondit aux

menaces de l'intendant par ces paroles : "Vous pouvez me faire mourir, Monseigneur, Dieu en suscitera d'autres qui diront de plus belles choses".

Jacques Roger, pasteur au désert, arrêté dans la vallée de Quint et emprisonné à la Tour pendant plusieurs jours fut conduit à Grenoble en 1745 et condamné à mort par le parlement, faussement accusé d'avoir publié un prétendu édit royal de tolérance, il mourut pendu sur le pont de Grenette et son cadavre fut précipité dans l'Isère. Il avait 70 ans et était considéré comme un père par ses collègues.

Paul Alexandre de Montrond, seigneur de Plan-de-Baix, emprisonné à la Tour pendant 1 an en 1745 et condamné à payer une amende de 3000 livres pour avoir autorisé sur ses terres une assemblée protestante fut condamné à mort et gracié par l'intervention de Madame de Pompadour. Ironie du sort, il finit sa carrière comme major de la ville et de la Tour de Crest !

Sur les murs du donjon, on peut voir de très nombreux graffitis témoins de la souffrance des prisonniers et de leur colère, dans la salle du moulin, au deuxième étage, on a découvert récemment la liste de 19 noms de prisonniers et une "bande dessinée" datée de 1724 qui représenterait, selon

## Les villages martyrs du Luberon

25 ans avant les guerres de religion, les troupes de François 1<sup>er</sup> brûlent ou détruisent 11 villages vaudois et en saccagent 16 autres et exterminent une grande partie de leurs habitants.

Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, les seigneurs de Boulieu-Cental et de Roccasparverra qui avaient des possessions en Piémont, rachetèrent dans le Luberon, à Louis II comte de Provence, des terres pauvres et dépeuplées par la guerre de Cent ans, et y installèrent une centaine de familles de paysans piémontais de religion vaudoise dans les villages de Mérindol, Vaugines et Cabrières d'Aigues. Puis d'autres Piémontais s'installèrent au nord du Luberon. A la fin du siècle et au début du XVI<sup>ème</sup>, on comptait environ 6 000 Vaudois dans le Luberon.

Qui étaient ces vaudois ? Ils étaient adeptes de la doctrine des pauvres de Lyon, initiée par Vaudès (ou Valdès) au XII<sup>ème</sup> siècle. Les fondements de cette doctrine s'articulaient autour de trois axes : l'Évangile qui doit être entendu exactement et pleinement et implique la traduction de la Bible en langue vulgaire pour être comprise de tous ; la pauvreté : Vaudès prône la pauvreté évangélique ; la prédication : le devoir de répandre la Parole est impératif. Or ces hommes et ces femmes sont des laïcs et seuls les clercs peuvent prêcher, selon l'église catholique.

Condamnés et chassés de Lyon les vaudois se tournèrent vers d'autres lieux et la diaspora vaudoise se propagea dans le sud de la France, en Italie du Nord et jusqu'en Calabre, en Bourgogne, sur les bords du Rhin et au-delà. Dès le XIV<sup>ème</sup> siècle l'Inquisition les pourchassa comme hérétiques.

L'histoire des vaudois du Luberon illustre les tensions qui secouent le monde chrétien à la fin du Moyen-Âge et à la Renaissance.

En 1530, les vaudois envoient des émissaires à Genève où le calvinisme est bien installé, en 1532, au synode de Chanforan le mouvement vaudois se rattache officiellement au protestantisme mais garde une identité marquée.

Entre 1532 et 1539 plus de 400 personnes furent poursuivies pour hérésie en Provence, 93% d'entre elles étaient des vaudois.

En 1540, le parlement de Provence condamna à mort pour hérésie, 19 "vaudois et luthériens" habitants de Mérindol et

Luc Bucherie, qui a publié un livre sur "les murmures de la tour", une scène de dragonnade.

Les prisonniers de la Tour subissaient des traitements différents selon leur fortune, leur rang social et les rapports qu'ils entretenaient avec leur familles mais pour la plupart des prisonniers, le manque d'espace, la promiscuité sans air ni lumière, les brutalités, insultes et brimades étaient le lot commun ; on mourait à la Tour à cause des rats, de la gale et du froid !

La Tour dresse toujours sa haute silhouette au-dessus de la vallée : elle témoigne par ses cachots, ses crocs et ses fers, des souffrances endurées par ceux qui y furent incarcérés. Elle est devenue dans la mémoire collective drômoise le symbole des persécutions de ceux qui ont lutté pour leur foi et pour la liberté.

Michèle Bonnard

Bibliographie :

*La Tour de Crest (histoire et archéologie) revue drômoise juin 1985*

*la Tour de Crest et ses martyrs de Samuel Bastide*

*article : les murmures de la Tour de Sylvie Briet (hors-série de la revue Science et avenir juillet-août 2014).*



ordonna la destruction du village. Les condamnés et les villageois réussirent à retarder cet arrêt, dit de Mérindol, mais en 1545, François 1<sup>er</sup> ordonna, sous la pression de la chancellerie pontificale, l'exécution de l'arrêt de Mérindol.

Jean Maynier, baron d'Oppède, président du parlement d'Aix et lieutenant du gouverneur qui était alors absent, cumulant pouvoir judiciaire et pouvoir exécutif, déclencha la persécution menée par les troupes armées contre les villages vaudois du Luberon ; il leva le ban et l'arrière ban de la province, y ajouta les troupes ordinaires de police et attendit le passage en Provence de l'armée royale qui rentrait des Alpes ; des forces pontificales, levées dans le Comtat, s'y joignirent. Maynier d'Oppède disposa, dit-on, ainsi de 5 000 soldats. Le rassemblement des troupes se fit le 13 avril peu après Pâques.

Alors s'ouvrit une semaine sanglante, car c'est en formation de combat "à enseignes déployées" comme sur un champ de bataille que l'armée se croyant en croisade, attaqua l'ensemble des villages vaudois. Des atrocités innommables furent alors commises par une soldatesque déchaînée suivie par une foule de pillers qui achevait ce que l'armée avait négligé.

Le bilan est effrayant : 2 700 paysans tués, 600 hommes envoyés aux galères auxquels il faut ajouter des prisonniers, des femmes violées, des veuves et des orphelins, des cultures dévastées et des troupeaux décimés. Mérindol bien sûr, mais aussi 11 villages furent incendiés ou détruits, réduisant les populations survivantes à la famine.

Ce massacre marqua les esprits, l'"exécution de Cabrières et Mérindol" défraya la chronique non seulement par ses atrocités mais aussi par ses irrégularités juridiques. Henri II ordonna en 1551, 6 ans plus tard, qu'un procès soit ouvert à Paris, qui mit en accusation, fait inouï, devant une cour souveraine, le Parlement de Paris, une autre cour souveraine, le Parlement d'Aix. C'est également grâce à la plaidoirie de Jacques Aubéry, dans ce procès, que nous connaissons les

circonstances de ce carnage et les exactions commises.

Selon Gabriel Audisio "il n'est pas douteux que ce massacre contribua à précipiter vers la Réforme les Pauvres de Lyon qui avaient d'ailleurs engagé le mouvement depuis plus de dix ans. Si aucun des villages "exécutés" ne fut abandonné, les liens que les émigrés avaient tendus avec Genève où Calvin était solidement installé depuis 1541 n'allaient pas cesser de se resserrer... Les anciens Pauvres du Christ de Provence se fondirent complètement dans les institutions et le cadre réformés français. Ils en perdirent, semble-t-il jusqu'à leur mémoire, à l'exception précisément du massacre de 1545. Pour le reste, à tout point de vue, ils étaient devenus des protestants comme les autres".

**Michèle Bonnard**

Bibliographie :

Gabriel Audisio : *Les vaudois, histoire d'une dissidence XII-XV<sup>ème</sup> siècle* ; *La semaine sanglante des vaudois du Lubéron*. article de Pascale Pisani (Science et avenir juillet /août 2014) ; article Wikipedia sur les vaudois du Lubéron

## « Vence la catholique » et son seigneur protestant

### La réforme en pays vençois

Le protestantisme dans le pays vençois se développe dans un climat de luttes d'influence complexe et évolutif dans les années 1550. Ce climat est exacerbé par l'antinomie entre "Vence la catholique" et son seigneur protestant.

En 1549, Claude de Villeneuve, baron de Vence, accède aux idées de la Réforme. La Réforme atteint plusieurs villages du pays vençois, en particulier Saint-Jeannet, Carras, Gattières, Coursegoules, Gourdon, Le Broc et Tourrettes, où une Eglise réformée est recensée en 1561.

Vence connaît une cohabitation assez complexe entre une population essentiellement catholique, un baron acquis aux idées de la Réforme mais qui bénéficie de la protection du comte de Tende et un évêque, Louis de Beuil, qui est proche lui aussi des idées de la Réforme. Néanmoins, les "adeptes de la nouvelle religion" ne peuvent résider dans la ville et doivent s'installer dans les faubourgs, un quartier de Vence où existe encore aujourd'hui une impasse des Huguenots.

L'édit d'Amboise, signé en 1563, permet le culte protestant dans les fiefs où les seigneurs exercent la haute justice. Or à Vence, l'exercice de la justice est partagé entre le seigneur et l'évêque. Ce partage sera le point de départ d'une longue suite de disputes, conflits et procès.

Les Vençois, inquiets de voir leur évêque pencher pour la nouvelle religion, le dénoncent au Saint Siège comme hérétique. Louis de Breuil abjure en 1573 mais est obligé de quitter Vence. Son successeur arrivera à Vence en 1576.

### Le siège de Vence et la défaite des troupes protestantes

La lutte entre catholiques et protestants s'intensifie dans les années suivantes. Le duc de Lesdiguières est à la tête des troupes protestantes. Les combats se déroulent dans la région à Antibes, Fréjus, Vence et Tourrettes.

Le 13 mai 1592, Claude de Villeneuve, baron de Vence, se noie dans l'Argens du côté de Fréjus. Son fils Scipion de Villeneuve lui succède. Il est lui aussi calviniste. Le 2 juin 1592, Vence est assiégée par le duc de Lesdiguières et par son nouveau baron, Scipion de Villeneuve. Les troupes ont accédé au plateau Saint Michel par l'actuel chemin du Siège. La ville résiste aux assaillants qui brandissent sur les remparts les effigies des saints patrons de la ville, Véran et Lambert. Selon la légende, les boulets tirés par les protestants contre les

murailles de la ville se retournent contre ceux qui les avaient tirés. Le duc de Lesdiguières décide de lever le siège. La légende existe, mais la réalité est sans doute un peu différente : avec ses remparts et ses portes, Vence est facile à défendre. Pour la conquérir, un long siège aurait été nécessaire. A l'évidence, le duc de Lesdiguières avait d'autres priorités que celle d'investir Vence. Ainsi le sort de "Vence la catholique" s'est peut-être joué ce jour-là, le 2 juin 1592.

Scipion de Villeneuve abjurera le 8 août 1593. Il était le dernier baron protestant de Vence.

### Le protestantisme en pays vençois sous le régime de l'Edit de Nantes

L'Edit de Nantes (1598) ne permettra aux protestants de Vence de disposer d'une certaine liberté de culte que sur une courte période car le culte protestant est interdit dans les lieux qui disposent d'un évêché. Tel est le cas de Vence. Dès 1603, l'évêque de Vence interdira le culte protestant à Vence. Mais l'exercice du culte est autorisé dans les bourgs et villages proches et les idées de la Réforme continuent à être présentes dans le paysage vençois.

Après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, les protestants ne quitteront pas massivement le pays vençois, comme ce fut le cas dans d'autres régions de France.

### La traversée du désert et le réveil

Après une longue traversée du désert, entre 1685 et 1840 environ, un réveil protestant se produira en pays vençois avec un apport de populations venant essentiellement des pays du Refuge et une réanimation de la foi protestante par l'évangélisation.

### L'hospitalité de la communauté anglicane

Une chapelle anglicane a été construite à Vence en 1909, sur l'actuelle avenue de la Résistance. Faisant preuve d'hospitalité, les anglicans ont toujours accueilli dans leur chapelle, et ce depuis le début des années trente, les vençois membres de la confession réformée. C'est encore le cas aujourd'hui.

### La « messe du Siège » aujourd'hui

A la suite de la victoire du 2 juin 1592 sur les assiégeants

conduits par le duc de Lesdiguières, les catholiques ont commémoré et commémorent encore aujourd'hui cet événement. La messe du Siège est célébrée sur le plateau Saint Michel après une procession dans la ville de Vence avec les saints patrons, Véran et Lambert. En 2017, année du cinquantième centenaire de la Réforme protestante, le curé de Vence avait souhaité transformer la messe du Siège en une célébration de la réconciliation. Empêchée par certains groupes folkloriques et des traditionalistes, cette célébration œcuménique a été finalement annulée et la messe du Siège a été célébrée. Jusques à quand ?

*Merci à la communauté de Vence*



## **Le Synode national de l'Église protestante unie de France réuni à Lille du 25 au 28 mai 2017 adopte la Déclaration de foi qui suit :**

En Jésus de Nazareth, Dieu révèle son amour pour l'humanité et le monde.

L'Église protestante unie de France le proclame avec les autres Églises chrétiennes. Sur la lancée de la Réforme, elle annonce cette bonne nouvelle : Dieu accueille chaque être humain tel qu'il est, sans aucun mérite de sa part. Dans cet Évangile de grâce, au cœur de la Bible, se manifeste l'Esprit de Dieu. Il permet à l'Église d'être à l'écoute des textes bibliques et de se laisser conduire par eux au quotidien.

Dieu nous a créés, nous invitant à vivre en confiance avec lui. Nous trahissons pourtant cette confiance, et nous voilà confrontés à un monde marqué par le mal et le malheur. Mais une brèche s'est ouverte avec Jésus, reconnu comme le Christ annoncé par les prophètes : le règne de Dieu est déjà à l'oeuvre parmi nous.

Nous croyons qu'en Jésus, le Christ crucifié et ressuscité, Dieu a pris sur lui le mal.

Père de bonté et de compassion, il habite notre fragilité et brise ainsi la puissance de la mort. Il fait toutes choses nouvelles !

Par son Fils Jésus, nous devenons ses enfants. Il nous relève sans cesse : de la peur à la confiance, de la résignation à la résistance, du désespoir à l'espérance.

L'Esprit Saint nous rend libres et responsables par la promesse d'une vie plus forte que la mort. Il nous encourage à témoigner de l'amour de Dieu, en paroles et en actes.

Dieu se soucie de toutes ses créatures. Il nous appelle, avec d'autres artisans de justice et de paix, à entendre les détresses et à combattre les fléaux de toutes sortes : inquiétudes existentielles, ruptures sociales, haine de l'autre, discriminations, persécutions, violences, surexploitation de la planète, refus de toute limite.

Dans les dons qu'elle reçoit de Dieu, l'Église puise les ressources lui permettant de vivre et d'accomplir avec joie son service : proclamation de la Parole, célébration du baptême et de la cène, ainsi que prière, lecture de la Bible, vie communautaire et solidarité avec les plus fragiles.

L'Église protestante unie de France se comprend comme l'un des visages de l'Église universelle. Elle atteste que la vérité dont elle vit la dépasse toujours.

À celui qui est amour au-delà de tout ce que nous pouvons exprimer et imaginer, disons notre reconnaissance.

« Célébrez Dieu, car il est bon et sa fidélité dure pour toujours »(1).

(1) Psaume 118.1

# La Colline et les festivals

Début avril la Colline accueillait festivaliers et Jurés du Festival du Film Panafricain. L'effervescence était au rendez-vous durant cinq jours.

Au mois de mai la maison hébergeait, pour treize jours, quatre des six membres du Jury œcuménique du Festival de Cannes venus de France, d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne. L'une est journaliste spécialisée sur les questions religieuses, l'autre pasteur, ancien assistant en cinéma, le troisième réalisateur-scénariste de films et auteur-metteur en scène de théâtre, la quatrième titulaire d'un diplôme de sciences économiques et commerciales s'est spécialisée en "management" des organisations culturelles. Rappelons que cette année Denyse Muller, Cannoise... et Arlésienne, pasteur, présidait le Jury œcuménique. Evidemment elle n'a pas demandé à résider à La Colline ! Elle demeure en son Château de la mer !

Vivaient alors à La Colline des festivaliers et festivalières, venus de France, d'Italie et de Belgique, professionnels et cinéphiles, accrédités ou non. Certains étaient des habitués de l'ancienne Colline. Et bien sûr nous leur avons fait visiter cette nouvelle Colline en long et en large, les laissant se repérer par rapport à leurs souvenirs. D'aucuns ont regretté l'ancienne cuisine... ou le dortoir donnant de plain pied sur le jardin. Mais à tout prendre, ils ont trouvé que cette Colline valait bien l'ancienne !

Parmi eux, il y avait une actrice, qui était déjà venue en avril car elle était alors Jurée du Festival du Film panafricain. Elle a tourné dans un film qui est projeté depuis début juin au St André des Arts à Paris, "Tourments d'amour". Un autre est réalisateur ; son film "Clichy kids" sort à l'automne. Il le présente actuellement par ci, par là, en région, en avant-première. Il était venu avec son chef-opérateur images. Sans

parler de cinq membres de Cinéco, cette association qui projette des films Art et Essai en itinérance dans le Gard et la Lozère, mettant à la portée de personnes très éloignées des salles de cinéma, l'accès au 7<sup>ème</sup> art.

L'accueil de toutes ces personnes permet des rencontres fort intéressantes. Evidemment parfois il y a de petits désagréments tel ce coup de fil à 22 h 30 : une festivalière n'avait pas le code pour rentrer dormir ! Mais ce n'est arrivé qu'une fois... Il y a aussi le stress des clefs égarées. Et bien sûr nous préférons tellement rendre les cautions. Deux clefs nous sont revenues par la Poste. Rien de perdu cette fois-ci.

Et puis ce sont les mails de remerciements pour l'accueil, "professionnel" paraît-il, avec quelques conseils pour parfaire l'aménagement, et les grands mercis pour les délicieux petits pots de confiture de citrons cannois, confectionnés par Aline et Pierre Farjon et accompagnés d'un gentil mot d'accueil à La Colline. Si délicate attention !

Alors qui vient rejoindre l'équipe Colline, pour donner un coup de main pour l'accueil des personnes venant en séjour dans cette belle maison ?

**Nous cherchons des bonnes volontés également pour l'arrosage, le jardinage, la gouvernance de la maison et sûrement encore dans d'autres domaines, la maintenance et la gestion des stocks par exemple.**

Par ailleurs, faites savoir autour de vous que nous proposons des séjours dans une maison à Cannes avec un grand jardin, où l'on est réveillé par le chant des oiseaux... C'est une très belle maison, qu'il est impératif de faire « tourner ». Pour absorber les coûts fixes, importants du fait de la mise aux normes, climatisation comprise, il faut qu'elle soit occupée. Tant du côté hébergements que du côté des salles.

Alors n'oubliez pas La Colline !

Denise

## Cours de Théologie 2017-18

Église Protestante Unie de France Consistoire Cote d'Azur / Corse  
Centre Protestant, 278 avenue Sainte Marguerite, Nice, de 10 h à 16 h

Prix pour l'année : 50 € - Tarif réduit de 25 € envisageable si besoin

### Thème de l'année : "Christianisme et Politique"

- Samedi 25 novembre 2017 : **Dany Nocquet**  
*"L'abandon du pouvoir royal dans l'AT".  
Réflexions sur politique et théologie à partir de Deutéronome 17.14-20 ; 1 Samuel 8 et 12*
- Samedi 16 décembre 2017 : **Serge Wuthrich**  
*"Fondement et critique du politique dans le NT"*
- Samedi 20 janvier 2018 : **Gilles Vidal**  
*"De la tolérance à la liberté de conscience.  
Les protestants français et leur positionnement  
lors de grands événements de la nation au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle.*
- Samedi 3 février 2018 : **Guilhen Antier**  
*"Résistances et soumissions"*
- Samedi 17 mars 2018 : **Frédéric Rognon**  
*"Jacques Ellul et l'illusion politique"*
- Samedi 7 avril 2018 : **Michel Bertrand**  
*"Les Églises dans le champ politique"  
"Fondements, autorité et légitimité de leurs interventions"*

Inscription: EPU Nice Saint Esprit - 21, bd Victor Hugo 06000 Nice - Tél 04 93 82 15 76 - epu.nice@gmail.com

# La Fête de l'Eglise en photos



# Agenda de juillet-août 2017

Site internet de la paroisse :  
[www.protestants-cannes.org](http://www.protestants-cannes.org)

## Visites du pasteur :

- > Congés du Pasteur : du 12 juillet au 10 août inclus
- > Contact : 09.51.77.47.11 (son jour de repos est le lundi).
- > Adresse email du pasteur : [fromontph@yahoo.fr](mailto:fromontph@yahoo.fr)
- > Coordonnées du président du Conseil Presbytéral :  
Georges Barnier, 106, av. du Petit Juas, 06400 Cannes  
Tél. 06.09.88.86.96 - [georgesbarnier@hotmail.com](mailto:georgesbarnier@hotmail.com)

Du 12 au 30 juillet nous accueillerons les pasteurs Isabelle et Lilian Gerber tous deux ministres de l'UEPAL. Isabelle est inspectrice ecclésiastique de l'inspection de Bouxwiller. Lilian est pasteur à Bouxwiller. Ils assureront les cultes au temple et la permanence obsèques jusqu'au 30 juillet. Nous leur souhaitons la bienvenue et exprimons notre reconnaissance.

Pendant les mois d'été, nos activités marquent une pause. Si vous êtes de passage à Cannes pour les vacances, n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des cultes qui ont lieu :

- Le dimanche à 10 h 15 au temple 7 rue Notre-Dame  
juillet : Sainte Cène les 2 et 16  
août : Sainte Cène les 6 et 20
- Lors du culte du 9 juillet nous accueillerons liturgiquement comme membre de l'église Monsieur Julien Peruchini.
- A la maison de retraite des Bougainvillées : le jeudi à 11 h, culte animé alternativement par l'Église protestante unie et l'Église évangélique.

## Urgent

Recherchons mobilier pour aider des personnes : lits matelas et sommiers 140 x 190 ; cuisinière à gaz ou électrique ; table de cuisine ; lave-linge ; table de salle à manger avec des chaises ; petites tables pour chambres ; un buffet ; 2 armoires ; canapé + fauteuils ; assiettes – saladier – mixer

Par avance merci si vous pouvez nous aider.  
S'adresser à Annie Casalis 06 81 67 97 02

## Nouvelles familiales

### Baptême

- Lors du culte du 11 juin, Arthur Tirouvanziam a reçu le baptême.

### Mariages

- Le 10 juin, Michèle et Pierre Losco
- Le 24 juin, Dora et Stéphane Musso
- Le 1<sup>er</sup> juillet, Maud et Alexandre Verselle

### Inhumation

- Madame Janine Lamare : un culte d'action de grâce a été célébré à la chapelle du crématorium le lundi 27 mai. Nous présentons à la famille notre sincère sympathie et l'assurons du soutien de notre prière.

## L'Arc-en-Ciel de septembre

Comité de rédaction :

- Mardis 22 et 29 août à 16 h 30, à la Colline
- Date limite remise articles : dimanche 27 août
- Pliage et routage : mardi 5 septembre à 14 h, au temple

## A retenir en septembre

- Culte avec Sainte Cène uniquement le dimanche 3 septembre
- Groupe Alpha, 19 h à la Colline : 12 septembre : Repas inaugural. 19 et 26 septembre : groupe
- Culte de rentrée le dimanche 17 septembre
- Journée du patrimoine : le 16 septembre.  
Ouverture du temple de 15 h à 19 h suivi d'une conférence-débat du Pasteur Philippe Fromont : *"Luther, un libre croyant"*.
- Art-Foi-Culture :  
Cycle Cultures et religions, le samedi 30 septembre de 10 h à 16 h, à la Colline. Sujet : *"La Bible et l'écologie : une éthique de responsabilité"* par Pasteur Philippe Fromont. Participation aux frais : 20 euros/pers. Déjeuner compris. Inscription obligatoire avant le 15 septembre auprès de Philippe Fromont.
- Prière et sandwich : vendredis 15 et 29 septembre de 12 h à 13 h 30, à la Colline

## Adresses des trésoriers :

- Paroisse/Arc-en-Ciel/DEFAP :  
Romain Aragon, 66, impasse Font Freyre - Le Logis de Paris - 83600 Les Adrets de l'Esterel  
Par chèque à l'ordre de : "Eglise Protestante Unie de Cannes"  
Par virement : IBAN : FR 98 / 2004 / 1010 / 0800 / 8470 / 5K02 / 954 / BIC : PSSTRPMMAR
- Pour Arc-en-Ciel et DEFAP, merci de l'indiquer au dos du chèque ou dans l'ordre de virement.
- Entraide protestante de Cannes :  
Annie Casalis, "La Colline" 9, rue de la Croix, 06400 Cannes. Par chèque à l'ordre de : "Entraide Protestante de Cannes"

## Prière à Dieu

Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, et de tous les temps : s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature ; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution ; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil ; que ceux qui couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire ; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau ; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet, qui dominent sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde, et qui possèdent quelques fragments arrondis d'un certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent *grandeur et richesse*, et que les autres les voient sans envie : car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

Voltaire, Traité de la Tolérance (1763), chapitre 23

### Bulletin L'ARC EN CIEL 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes

imprimé par l'Eglise Protestante Unie de Cannes - I.S.N.N. N° 0241-046 X

Tirage : 275 exemplaires - Directrice de la publication : Carine Vogel

Soutien : expédition par la poste 18 € - envoi via Internet : 15 €

"L'ARC-EN-CIEL" bulletin d'information protestant fait par des bénévoles, est "à but non lucratif" (lois du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et 5 décembre 1905). De ce fait, il n'est pas sujet à commerce, mais à droit associatif de publier, propager des pensées, des actes, des missions, des nouvelles et autres, issus d'informations et de communications de la présence chrétienne dans le monde. L'équipe bénévole de rédaction consciente de l'assujettissement de son bulletin "L'ARC-EN-CIEL" aux différentes lois françaises (presse, 29 juillet 1881; protection littéraire et artistique, 14 mars 1957 et 4 juillet 1985; communication audiovisuelle, 30 septembre 1986 et autres), partage, communique et communité dans la fraternité chrétienne autant avec ses publications qu'avec celles recueillies dans toutes publications chrétiennes, voire autres. Il va de fait que certaines publications peuvent faire l'objet de demandes d'autorisations ou cession de droit gratuit ou payant, c'est ce que dans l'usage et la courtoisie nous nous appliquons à demander, toutefois si par oubli ou omission, certaines publications devaient faire l'objet de droits, la rédaction rappelle que la France a adhéré à la Convention de Berne en 1886, pour la protection des auteurs contre toutes reproductions faites sans leur consentement et que "ipso facto" toute oeuvre publiée est protégée.

Destinataire :

## Voyage vers quelques lieux de mémoire du protestantisme français